

**Délibération n°2018-02-09d**

**Réf. Nomenclature « Actes » : 753**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	73
Pouvoirs	18
Votants	91

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 30 mars 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

**Marilou Padilla-Ratelade** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Véronique Bénazet</b>	à	Jean-Pierre Saugeras	<b>Robert Bredèche</b>	à	Philippe Roche
<b>Stéphane Brindel</b>	à	Alain Fonfrede	<b>Daniel Caraminot</b>	à	Stéphanie Gautier
<b>Christine Da Fonseca</b>	à	Marilou Padilla-Ratelade	<b>Sandra Délibit</b>	à	Jean-Pierre Guitard
<b>Pierre Fournet</b>	à	Nelly Simandoux	<b>Dominique Guillaume</b>	à	Valérie Sérrurier
<b>Michel Guitard</b>	à	Daniel Couderc	<b>Michel Lacrocq</b>	à	Gérard Rougier
<b>Jean-François Loge</b>	à	Danielle Coulaud	<b>Dominique Miermont</b>	à	Bernard Maupomé
<b>Laurence Monteil</b>	à	Marc Ranvier	<b>Christiane Monteil</b>	à	Pierre Chevalier
<b>Martine Pannetier</b>	à	Christophe Arfeuillère	<b>Philippe Pelat</b>	à	Michel Pesteil
<b>Marie-Hélène Pommier</b>	à	Martine Leclerc	<b>Eric Bossaert</b>	à	Jean Stöhr

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Didier Pénéloux (Gérard Loches), Joël Pradel (Jacqueline Cornelissen), Michel Saugeras (Lucette Breuil).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Pierre Bodeveix, Marc Fournand, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Cécile Martin.

## Attribution des subventions dans le cadre du dispositif « Créa Commerce »

Le dispositif Créa Commerce mis en place en 2016 par la communauté de communes d'Ussel - Meymac - Haute-Corrèze se limitait en 2017, sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté aux communes anciennement éligibles.

Lors du conseil communautaire du 7 décembre 2017, les élus ont acté le fait d'étendre ce dispositif à tout le territoire de Haute-Corrèze Communauté et ont redéfini les modalités d'intervention du dispositif.

Suite à la réunion du 8 mars dernier, le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires (CCI et Chambre de Métiers) propose de subventionner **Mme Père** pour la reprise de la crêperie « La Bolée » située avenue Carnot à Ussel.

Elle a pour ambition de continuer à développer cette affaire en y apportant un nouveau souffle, en mettant en place des nouveautés, en organisant des soirées à thème et en ouvrant le mercredi et le samedi après-midi.

Elle souhaite valoriser la haute Corrèze en utilisant des produits du terroir. Son établissement se voudra accueillant et convivial, un lieu de rencontre et de partage.

Pour réaliser ce projet, Mme Père a effectué une formation de crêpière et de glacière.

Nature de l'aide	Montant attribué
Aide à la reprise	1 500,00 €
Aide au loyer 25%	1 500,00 €
	<b>3 000,00 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 3 000,00 €.

A l'unanimité	
Votants	91
Pour	91
Contre	0
Abstention	0

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 12 avril 2018**

Le président,  
Pierre Chevalier

